



FSU - BASSIN ROANNAIS

Mai 2018



Numéro spécial

Mouvement social

Vos représentants du secteur

Snes-FSU : Lionel FOUGERON

Snetap-FSU : René RIPOCHE

Snuipp-FSU : Jean-Marc BOUDOT, Marie-Claude LAVAL-DIOT

FSU – section des retraités : Françoise BOUVIER

EDITO

Grèves à la SNCF contre la réforme ferroviaire, revendications salariales chez Air France, blocages d'universités, résistance à l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, grève des gaziers et électriciens, colère des fonctionnaires... La liste des conflits en cours est longue et laisse entrevoir l'espoir d'une convergence des luttes. Mais ces luttes sont-elles réellement diverses ? Ne sont-elles pas plutôt les déclinaisons d'un même combat à savoir celui de la défense d'un projet de société contre celui qu'on cherche à nous imposer ? Car l'idéal de M. Macron est centré sur l'individu seul contre tous ; individu

- qui considère que les solidarités collectives (sécurité sociale, retraites) sont une négation de son épanouissement personnel
- qui estime que la flexibilité du travail est une bonne chose (les bénéfices des entreprises et le portefeuille des actionnaires étant des priorités absolues)
- qui regarde avec envie le paradis perdu du XIXe siècle, heureux temps où les inégalités loin d'être décriées étaient entretenues et permettaient la domination totale de quelques uns sur la masse laborieuse...

Bien évidemment, dans ce schéma, notre individu qui espère la mise en place d'un tel système n'est pas n'importe qui. Il est du bon côté de la ligne... et veut faire croire à la masse que son projet de société peut bénéficier à tout le monde ... pour peu qu'on s'en donne les moyens. Il oublie de préciser que cette « méritocratie » aux dés pipés renforce et légitime les inégalités et qu'au final il y a peu de gagnants et beaucoup de perdants...

Aujourd'hui, le combat enclenché est d'une importance capitale. Macron a ouvert plusieurs fronts en même temps (dont celui de la SNCF...). On pourrait croire qu'il a commis une erreur de débutant. Il n'en est rien. Macron et son gouvernement savent ce qu'ils font. Ils se sentent en position de force et ils veulent aller vite. Ils partent du principe que la capacité de résistance collective est au plus bas et qu'en affichant leur détermination ils sauront gagner le rapport de force qu'ils ont eux-mêmes enclenché. Les cheminots de la SNCF l'ont bien compris : cette fois-ci, s'ils perdent, ce sera la dernière fois qu'ils auront fait entendre leur voix. Et contrairement à l'idée qui est véhiculée parfois, ils ne seront pas les seuls à en subir les conséquences...

Les cheminots sont le fer de lance du combat. Nous ne nous devons ni nous ne pouvons pas les laisser seuls. Il ne tient qu'à nous et à nous seuls de balayer la certitude, la suffisance et souvent même l'arrogance des « en marche » en leur montrant que nous aussi nous savons nous mettre en mouvement pour défendre les principes de solidarité et d'une nécessaire justice sociale.

1^{er} mai : fête du travail revendicative

A Roanne : rassemblement 10h30 Place du Peuple (Faubourg Clermont)

Manifestation jusqu'à l'espace congrès.

22 mai : Appel à la grève de l'ensemble des syndicats de la Fonction publique

A Roanne : rassemblement de la Gare de Roanne à 10h30

Manifestation jusqu'à l'université de Roanne.

Pour ce numéro du bulletin FSU, nous avons pris le parti de vous proposer des condensés d'articles existants illustrant le propos de l'édito. Les références de ces articles seront précisées à la fin. Bonne lecture !

Le salaire à vie : une abomination pour la classe dirigeante...

Aujourd'hui, 5,5 millions de personnes (les fonctionnaires, les salariés à statut : cheminots, EDF, RATP, etc. et la moitié des retraités) ont une forme de salaire lié à la personne, détaché du fait qu'ils aient un poste, ce qu'on appelle aussi salaire à vie.

Et il y a une haine de classe pour ça ! La classe dominante est absolument déterminée à maintenir la reconnaissance sociale du travailleur dans une logique marchande. Accepter que des gens soient payés pour un attribut qui leur est propre, que ce ne soit pas leur poste qui soit qualifié, mais eux, c'est un refus absolu ! L'idée que les travailleurs se libèrent de l'aléa du marché, qu'ils puissent relever la tête parce qu'ils sont titulaires de leur salaire, ça leur est insupportable.

Une classe dirigeante ne défend pas ses sous, elle défend son pouvoir sur le travail, parce que c'est de ce pouvoir qu'elle tire ses sous. Or, ce pouvoir repose sur deux institutions : l'aléa marchand pour la reconnaissance du travailleur — c'est-à-dire le fait que le travailleur soit un individu sur un marché — et la propriété lucrative de l'outil. L'attaque de Macron contre la SNCF porte sur ces deux institutions : l'ouverture à la concurrence (la propriété lucrative de l'outil) et le statut du cheminot (l'aléa marchand pour le travailleur).

Pourquoi se centrer sur les cheminots et pas sur les fonctionnaires ?

La fonction publique est le dernier bastion du salaire à vie, mais elle a moins de tradition syndicale combative que les cheminots. Étant donné qu'Emmanuel Macron a pu réformer depuis un an sans coup férir, il fait un pari : s'il gagne contre les cheminots, donc contre les plus combatifs, il pense avoir un boulevard pour les fonctionnaires, dont la plupart partagent un certain défaitisme. Il a donc ajouté cette réforme de la SNCF qui n'était pas dans son programme. De fait s'il gagne ce pari, il faut se faire du souci pour le reste...

Intégralité de l'interview de Bernard Friot à retrouver ici :

<https://reporterre.net/Bernard-Friot-Si-Macron-gagne-son-pari-de-la-reforme-de-la-SNCF-il-faut-se>

Libéralisation du rail : le bonheur pour les actionnaires ... et pour les autres ?

Un système ferroviaire « efficace » est vecteur de développement économique. Sur ce point, il suffit de comparer les indices de performance du rail (European Railway Performance Index) pour se rendre compte qu'il est difficile de relier performance et privatisation. En effet, selon le rapport du Boston Consulting Group de 2017, la France se place derrière l'Allemagne en matière de performance du système ferroviaire mais devant la Grande-Bretagne. Par ailleurs, le système le plus performant selon ce critère est celui de la Suisse dont la principale compagnie ferroviaire est détenue à 100 % par l'État fédéral. Un élément essentiel du discours libéral, repris en France dans les discussions autour du statut des cheminots, concerne l'efficacité du secteur privé en matière de maîtrise des coûts. La libéralisation du rail permettrait selon lui de contrôler la hausse des coûts, et en particulier ceux relatifs au personnel. Or, l'exemple britannique est sur ce point révélateur. Si les coûts de personnels ont augmenté de 44 % à la suite du processus de libéralisation au Royaume-Uni (source : rapport Spinetta), cela est dû en grande partie aux effets de la concurrence : les salariés ont eu le choix de vendre leur

expertise au plus offrant. Pour compenser cet effet « négatif », les entreprises privées ont compressé les coûts de maintenance. En Allemagne, ce fut le cas de la filiale de la Deutsche Bahn (la S-Bahn) pour le réseau express régional afin d'embellir le compte de résultat présenté aux actionnaires. Cette stratégie a été désastreuse pour la qualité du service rendu et la sécurité des voyageurs, entraînant notamment la mort de 101 voyageurs dans un accident survenu le 3 juin 1998. Le dernier point caractéristique du manque d'efficacité économique du secteur privé tient dans sa logique même qui est aux antipodes de l'intérêt général. En effet, les grandes entreprises sont mues par une logique de rentabilité économique immédiate et de rémunération des actionnaires. L'exemple britannique en illustre bien les dangers. C'est ainsi que, suite à l'accident de Hatfield provoqué par l'usure d'un rail qui a fait 4 morts et 70 blessés en 2000, le gouvernement britannique a été conduit à subventionner l'entreprise Railtrack exploitante du réseau concerné pour qu'elle remplace les rails défectueux ; une subvention qui a toutefois été en grande partie utilisée pour rémunérer les actionnaires...

Loin de la promesse de baisse des prix, la libéralisation a lourdement pesé sur le pouvoir d'achat des Britanniques, le syndicat TUC estimant que le prix moyen des billets a augmenté deux fois plus vite que l'inflation. Les Britanniques dépensent 14 % de leur revenu mensuel dans les déplacements domicile-travail, soit sept fois plus que les Français (2 %). Cette hausse des prix couplée à la baisse de la qualité du service conduit 58 % des Britanniques à qualifier la privatisation d'échec selon le sondage *We own It*. Ainsi, selon le sondage Yougov de 2015, 58 % des répondants souhaitaient une renationalisation complète du rail britannique, ce chiffre étant passé à 60 % en janvier 2018 (sondage Yougov).

Intégralité du document à retrouver ici :

<http://atterres.org/article/sncf-derri%C3%A8re-le-statut-des-enjeux-%C3%A9conomiques-sociaux-et-environnementaux>

« En marche » vers la destruction de l'université

Présentées comme pragmatiques et rationnelles, les réformes engagées dans l'éducation en général et dans le supérieur en particulier trouvent en fait leur justification dans une doctrine libérale qui entend faire entrer dans la logique du marché des secteurs qui jusqu'alors n'en faisaient pas partie.

Il s'agit donc de considérer toutes les activités humaines, et notamment l'éducation et le savoir comme un investissement permettant à chacun d'accumuler un stock de ressources privées, duquel il pourra dans le futur tirer des profits individuels. Dans cette perspective, l'étudiant construit lui-même son « projet professionnel » et choisit son parcours en prenant en compte les coûts de formation (*car l'étape suivante sera bien sûr l'augmentation des frais d'inscription et donc la mise en place de crédit*) et de maximiser sa situation sur le marché du travail. Il devient ainsi l'auto-entrepreneur de ses études. Une telle approche rompt avec l'essence même de ce qu'est l'enseignement supérieur, à savoir une institution chargée de former des individus doués d'une réflexion critique et d'un degré d'adaptation les rendant aptes à s'épanouir au sein de la société (*ce qui ne se résume pas uniquement à l'obtention d'un emploi conforme à ses souhaits...*)

Aborder les études sous l'angle de leur seule valeur économique marchande, c'est accepter qu'elles soient subordonnées à des intérêts économiques. Le savoir n'étant plus considéré comme un bien public, il est relégué au rang de marchandise et l'étudiant devient un « client » cherchant à valoriser son « capital professionnel ».

Cette approche néo-libérale consacre ainsi le règne de la concurrence. Les établissements cherchent à attirer les meilleurs étudiants tandis que, de leur côté, les étudiants sont en quête de la formation qui leur permettra de « maximiser » leur capital humain. Cette « course à l'excellence » conduit à la hiérarchisation des universités et donc à l'instauration d'un système universitaire à deux vitesses : d'un côté se trouvent quelques établissements d'excellence de l'autre une grande majorité d'établissements qui se débat avec des moyens toujours plus restreints.

En France, l'enseignement supérieur a subi de nombreux changements au cours des quinze dernières années. Ces changements préparent progressivement la mise en place d'une concurrence croissante entre les universités. Un pas décisif est notamment franchi avec l'adoption de la loi relative

aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) votée durant l'été 2007. Cette grande « réforme » menée par le gouvernement Sarkozy consiste à intégrer la logique managériale dans les universités en leur conférant une autonomie dans le domaine budgétaire et dans la gestion de leurs personnels, tout en leur permettant de devenir propriétaires de leurs biens immobiliers. Ainsi, afin de contourner le statut de fonctionnaire jugé trop rigide, il est désormais possible de recruter des enseignants-chercheurs contractuels sur des contrats de droit privé (CDI ou CDD). Si les présidents d'université voyant leur pouvoir augmenté ont cru déceler une occasion à saisir, ils ont dû rapidement déchanter lorsqu'ils se sont aperçus que leur rôle se limitait à la gestion de la pénurie des moyens...

Dix ans après la mise en œuvre de la LRU, nombre d'universités sont confrontées à d'importants problèmes de financement, dus au désengagement progressif de l'État. L'État leur demande aujourd'hui de se tourner vers les entreprises privées pour se financer. Là où ça devient franchement comique (ou pathétique...), c'est que l'État, plutôt que d'aider directement les universités, finance ces mêmes entreprises privées au moyen de crédits d'impôt ou de mesures de défiscalisation.

Aujourd'hui, tout est en place pour porter un coup fatal à l'université en tant que service public. La réforme du baccalauréat va permettre de justifier la sélection à l'université comme cela est prévu dans le projet de loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE)

Les réformes du lycée et du baccalauréat s'inscrivent elles-aussi dans une démarche visant à bâtir une société au sein de laquelle chacun devient « l'auto-entrepreneur » de sa vie et se débat dans un univers où la concurrence règne en maître. Ainsi, avec la suppression des séries S, ES et L, chaque élève devra désormais se construire un parcours personnalisé au sein duquel ses choix d'options dépendront de son projet de parcours professionnel. Le processus est bien connu : en individualisant les trajectoires, on rend l'élève responsable de ses choix et donc de leurs conséquences. Le futur étudiant devra vendre ses compétences aux universités susceptibles de le recruter. La « méritocratie » affichée n'est qu'un leurre. A priori, tout le monde s'estime suffisamment méritant. Dans les faits, les élèves issus de milieux modeste auront plus de mal à mettre en avant des activités extra-scolaires, la pratique d'une langue vivante supplémentaire ... (*autant d'éléments valorisant leur « CV »*). Les élèves issus des milieux défavorisés quant à eux auront encore moins de chance de réussir contrairement aux enfants de milieux aisés dont les parents ont très tôt déployé certaines stratégies (*orientation, options, choix d'établissement...*)

APB : source de tous les maux ? C'est ce qu'on voudrait nous faire croire...

En institutionnalisant la possibilité du tirage au sort, François Hollande avait déjà ouvert la voie à l'instauration de la sélection à l'université. Emmanuel Macron s'engouffre aujourd'hui dans cette brèche. Il est en effet aisé de convaincre les familles que sélectionner les étudiants sur les « attendus » est plus juste que de recourir au tirage au sort. Rappelons toutefois qu'en 2016, le tirage au sort n'a concerné que 3500 bacheliers sur 600 000, soit 0,5 % d'entre eux.

La plate-forme Admission Post-Bac a aussi été mise en accusation. Or, selon son créateur, Bernard Koehret, « *lorsqu'on a 808 000 candidats inscrits en début de procédure sur APB, pour 654000 places proposées dans l'ensemble des formations, je ne vois pas comment on a pu penser une seconde que la demande pouvait être satisfaite. Ce n'est pas APB qui explose, c'est l'enseignement supérieur qui manque de places, en particulier à l'université* ». (article du Monde du 5 décembre 2017)

L'échec à l'université comme justification de la sélection

60 % des étudiants n'obtiendrait pas leur diplôme de licence au bout de quatre ans, d'où la soi-disant nécessité de recourir à la sélection pour que chacun ait une meilleure orientation. Cette fausse évidence tend à faire oublier un peu vite que les abandonnés à l'issue de la première année sont aussi fréquents à l'université qu'en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou en écoles de commerce. Ce chiffre de 60 % d'échec est en fait trompeur puisqu'il conduit à désigner comme « échec » tout retard, toute réorientation et toute sortie du système universitaire. On prive les étudiants de la possibilité de se construire progressivement et on élimine d'emblée les parcours atypiques.

Le dossier complet ici :

<http://atterres.org/article/en-marche-vers-la-destruction-de-luniversit%C3%A9>